

tirer plus longtemps les secours spirituels. Il revint de là à travers la pluie, au côté du Lac, où son bateau n'avait pu être admis au passage des écluses, par le défaut d'une carte que les bateliers avaient imprudemment négligé de retirer au passage des Cascades. M. Wilson, commissaire des écluses, accorda, par considération pour l'évêque, ce qu'il avait droit de refuser aux bateliers, et tandis que ceux-ci se rendaient par eau à l'auberge du nommé Twesdale, à deux ou trois milles plus loin, où l'on était convenu de prendre logement pour la nuit, le prélat et ses compagnons gardèrent leurs voitures et y parvinrent par un chemin horriblement mauvais, entre 9 et 10 heures du soir.

(A suivre.)

Bibliographie

ED.-AMHERST OTT. *How to use the voice in reading and speaking*. In-12, 275 pages. New-York, Hinds & Noble, 1904.

Il a été publié aux États-Unis, depuis quelques années, un grand nombre d'ouvrages sur l'éducation de la voix, à l'usage des orateurs, des acteurs, des professeurs, des chanteurs. Parmi les meilleurs, il faut citer les traités de M. Oskar Guttmann, de M. Leo Kofler et de M. Emerson. A ceux-ci, il convient d'ajouter aujourd'hui celui de M. Ott, directeur de la *Drake School of Oratory*. Peut-être même son ouvrage, *How to use the voice*, est-il appelé à rendre des services plus considérables encore que les autres, parce qu'il est plus clair, plus précis et plus pratique.

L'auteur traite en réalité de toute la diction; mais les derniers chapitres ont pour nous un intérêt moins vif, parce que nous n'entendons pas les questions d'expression de la même façon que nos voisins. Au contraire, la première partie, et la plus considérable, du volume, est consacrée au développement de la voix, à la gymnastique respiratoire et vocale; et les conditions physiologiques qui exercent une influence sur les organes de la voix étant à peu près les mêmes au Canada et aux États-Unis, on trouverait difficilement des exercices mieux adaptés à nos besoins que ceux de M. Ott.

Un élève risquerait peut-être de prendre des habitudes pernicieuses de prononciation, s'il tentait de poser sa voix en suivant les indications de ce traité sans le secours d'un professeur; car certains exercices veulent être modifiés, pour la langue française. Mais la base de tout le système ne nous en paraît pas moins sûre.

En somme, ce traité est l'un des meilleurs et surtout des plus pratiques que nos voisins aient publiés sur la voix dans la lecture ou le discours.

RIVARD.